**Annexe 1 : Modèle De Notes Explicatives**

1. **Introduction**
2. **Un Aperçu duCompact**
3. **Performance du trimestre en cours**

Les projections et performance du trimestre en cours à partir de[date] sont les suivants :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Total prévu pour le trimestre en cours (par rapport au dernier trimestre DFP)  | Dépenses réels à ce jour | Engagements / décaissements supplémentaires prévus d'ici la fin du trimestre  | Total prévu pour le trimestre en cours (colonne 2 + colonne 3)  | Différence ($)(colonne 1 -colonne 4) | Exécution (%)(colonne 1 / colonne 4) |
|  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Engagements  |  |  |  |  |  |  |
| Décaissements  |  |  |  |  |  |  |

*Notez que pour les pays avec SAP, ce tableau peut être généré par SAP.*

1. **Engagements et décaissements réels cumulés à ce jour***[[1]](#footnote-2)*

*L'AE devrait inclure un graphique montrant les engagements et décaissements cumulés à ce jour, par rapport au budget global de la subvention. Pour tous les fonds sauf le seuil, les chiffres utilisés pour préparer ces graphiques doivent provenir du MCC MIS (voir le rapport de performance des subventions MCA pour ces informations*

1. **Demande pour le prochain trimestre**

[L’entité responsable] demande ce qui suit pour le prochain trimestre:

1. Engagements (de DFP - engagements) : [insérer le total ici]
2. Décaissements (de DFP – espèces) : [insérer le total ici]
3. **Demandes supplémentaires**

*Si l'entité responsable a des demandes supplémentaires (ajustement de l'annexe A[[2]](#footnote-3), renonciation / report du CP, etc.), celles-ci doivent être décrites ici, ainsi que la justification de la demande. Dans le cas contraire, indiquez simplement « [L'entité responsable] n'a aucune demande supplémentaire pour le prochain trimestre ».*

1. **Projet 1** *(cette section doit être répétée pour chaque projet, suivi et évaluation et dépenses administratives)*
2. **Performance du trimestre en cours**

Les projections et performance réel du trimestre en cours pour le [projet 1], à partir de la [date], sont résumées dans les tableaux ci-dessous. Des explications sur les écarts par rapport à la demande du trimestre précédent sont également fournies.

*Les tableaux devraient résumer le rendement global des engagements et des dépenses. Les explications relatives aux écarts devraient être fournies sous forme de points succincts et devraient se concentrer sur les principaux facteurs à l’origine de tout écart supérieur à 20 % et supérieur à 100 000 $, ou toute autre valeur convenue entre le MCC et l'AE. Le niveau de détail dans le tableau (activité, sous-activité, etc.) devrait correspondre au niveau de détail dans le DFP. Notez que pour les pays avec SAP, les tableaux peuvent être générés par SAP, de telle sorte que l'AE n'aura qu'à remplir l'explication de la variance dans la dernière colonne.*

**Engagements**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Projection des engagements (à partir des engagements DFP)  | Engagements réels à ce jour | Engagements supplémentaires prévus jusqu'à la fin du trimestre | Total prévu pour le trimestre en cours | Différence ($)  | Explication de la variance |
| Activité 1  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 1  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 2 |  |  |  |  |  |  |
| Activité 2 |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 1  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 2 |  |  |  |  |  |  |

**Décaissements**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Projection des décaissements (à partir de DFP-espèces)  | Décaissements réels à ce jour  | Décaissements supplémentaires prévus jusqu'à la fin du trimestre | Total prévu pour le trimestre en cours | Différence ($)  | Explication de la variance  |
| Activité 1  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 1  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 2 |  |  |  |  |  |  |
| Activité 2 |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 1  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-activité 2 |  |  |  |  |  |  |

1. **Implications pour les prochains trimestres:**
* Point clé 1
* Point clé 2

*Cette section devrait expliquer brièvement comment ce qui s'est passé au cours du trimestre en cours affecte le plan à l'avenir. En particulier, dans les cas où d'importants engagements ou décaissements prévus n'ont pas été exécutés au cours du trimestre en cours, l'AE devrait indiquer où ces engagements ou décaissements ont été comptabilisés au cours des trimestres à venir.*

1. **Actions du prochain trimestre**

*Sous forme de points succincts, cette section devrait résumer les activités importantes à entreprendre au cours du prochain trimestre. Il devrait se concentrer sur les principales acquisitions et actions du chemin critique qui sont les principaux moteurs des objectifs d'engagement et de décaissement prévus. Il n'est pas nécessaire de répéter les données financières détaillées qui peuvent être trouvées dans les DFP ou le rapport détaillé du contrat, bien que des références aux valeurs projetées puissent être faites au besoin. Cela devrait également éviter de discuter des activités administratives ou routinières mineures.*

Au cours du prochain trimestre, [AE] a l'intention d'entreprendre les actions suivantes:

Activité 1

* Action clé 1
* Action clé 2

Activité 2

* Action clé 1
* Action clé 2
1. **Contraintes à la réalisation des objectifs d'engagement et de décaissement du prochain trimestre**

*Cette section devrait résumer les principaux facteurs susceptibles de limiter la capacité de l'AE à atteindre les objectifs d'engagement et de décaissement trimestriels (par exemple, retard dans le rendement des entrepreneurs, réalisation des CP, etc.) et identifier les mesures qui sont mises en œuvre pour atténuer ces contraintes. Cela devrait se concentrer sur les principales contraintes et risques pour atteindre les objectifs financiers et ne devrait pas dupliquer le registre des risques plus large du projet.*

|  |  |
| --- | --- |
| Contrainte / risque (trimestre où la contrainte / le risque a été identifié) | Mesure d'atténuation (y compris les mesures prises et prévues, les dates associées et les parties responsables)  |
|  |  |
|  |  |

1. **Contributions des gouvernements**

*Le cas échéant cette section devrait fournir une mise à jour des contributions[[3]](#footnote-4) des pays et / ou des contributions[[4]](#footnote-5) supplémentaires des gouvernements. Dans les cas où l'AE a soumis un DFP relatif aux contributions pertinentes, il n'est pas nécessaire de répéter les données financières détaillées qui s'y trouvent, bien que des références aux valeurs projetées puissent être faites au besoin.*

1. **Analyse des tendances**

*À partir du deuxième trimestre, l'AE devrait inclure des graphiques montrant les décaissements et engagements réels des trimestres précédents par rapport à la demande de décaissement, à la fois cumulativement (pour l'intégralité de la durée de la subvention à ce jour) et au niveau du projet (pour au moins les 4 trimestres précédents). Pour tous les fonds sauf le seuil, les chiffres utilisés pour préparer ces graphiques doivent provenir du MCC MIS (voir le rapport sur le rendement des subventions de MCA pour ces informations).[[5]](#footnote-6)*

*Au casoù l'analyse montre une tendance à un écart significatif entre les demandes et performance réel, l'AE devrait s'efforcer d'identifier les causes profondes de ces écarts et d'indiquer quelles mesures sont prises pour y remédier. Ces informations doivent être incluses dans la section des contraintes ci-dessus.*

1. **Engagements**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Décaissements**
1. Les programmes de seuil qui sont entrés en vigueur avant le 1er janvier 2020 sont dispensés de remplir cette section. [↑](#footnote-ref-2)
2. Au cas où vous avez besoin d’un ajustement de l’annexe A, veuillez consulter l’annexe 3 pour un aperçu détaillé des informations requises. [↑](#footnote-ref-3)
3. Les contributions des pays sont celles qui sont requises parce que le pays partenaire est une LMIC et / ou parce que le MCC et le pays partenaire concluent un deuxième compact. Les règles et procédures concernant les contributions des pays sont couvertes par la politique des contributions des pays du MCC [Country Contributions Policy](http://intranet.mcc.gov/ppdb/app/Approved%20Policies/Guidelines%20for%20Country%20Contributions.pdf). [↑](#footnote-ref-4)
4. Les contributions gouvernementales supplémentaires sont les fonds qu’un pays fournit pour des projets insuffisants ou pour d’autres raisons de soutenir le compact de. Les règles et procédures concernant les contributions gouvernementales supplémentaires sont généralement couvertes par une lettre de mise en œuvre ou un autre accord juridique. [↑](#footnote-ref-5)
5. Les programmes de seuil qui sont entrés en vigueur avant le 1er janvier 2020 sont dispensés de remplir cette section. [↑](#footnote-ref-6)